



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

ACADÉMIE : PARIS

Établissement : Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne

Demande n°S3100017246

Domaine : Droit et science politique

Mention : Droit des affaires

Avis Aeres

Appréciation (A+, A, B ou C) : A+

Avis global : (sur la mention et l'offre de formation)

- Points forts :
 - La réputation des diplômes délivrés établie depuis longtemps et fort justifiée.
 - Le dynamisme des équipes pédagogiques se traduisant par une forte réactivité pour s'adapter à la demande.
 - La recherche d'adéquation des formations à l'évolution du marché du travail afin de faciliter l'insertion professionnelle des étudiants.
 - L'existence de cursus bi disciplinaires (droit et économie, droit et gestion, droit et histoire de l'art) afin de répondre à une demande de plus en plus importante de double compétence.
 - La création de formations pointues permettant aux étudiants d'acquérir une spécialité mais également d'évoluer tout au long de leur vie professionnelle.
 - L'ouverture à l'international par le biais de délocalisations et d'accords de partenariats.
 - Des contenus des formations cohérents et révélant une bonne coordination et une bonne complémentarité entre universitaires et praticiens.
 - Une équipe pédagogique de haut niveau.

- Points faibles :
 - Les conventions et accords d'entreprises à tenter de conclure.
 - Les données chiffrées sont insuffisamment précisées dans le dossier et notamment en ce qui concerne l'insertion professionnelle des étudiants.
 - La faiblesse du dispositif d'évaluation.

Avis par spécialité

Droit des affaires

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A+
- Points forts :
 - Une bonne approche de l'environnement du monde des affaires.
 - Un diplôme faisant intervenir des universitaires de très haut niveau auxquels sont associés des praticiens et des professeurs étrangers.
 - La très grande variété de conférences.
 - L'adossement à des centres de recherche actifs et reconnus.
 - Des cours originaux, peu fréquents dans les autres formations du même type.
 - Des enseignements de haute technicité et présentant un fort intérêt.
 - L'offre diversifiée d'options possibles.
- Point faible :
 - Un suivi insuffisant des étudiants après l'obtention du diplôme, en dépit de la difficulté à le réaliser.
- Recommandation :
 - Précisions à apporter : par exemple, que contient précisément le cours de droit des ressources naturelles ?

Droit financier

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A+
- Points forts :
 - Une grande spécialisation.
 - Une formation très ciblée sur le droit financier et les opérations de marché dans laquelle interviennent des universitaires de haut niveau appartenant à l'établissement ou à d'autres établissements et des praticiens.
 - Une formation permettant de développer une recherche universitaire en droit financier, domaine où la doctrine juridique française doit prendre sa place.
 - L'adossement à des centres de recherche actif et reconnus.
- Points faibles :
 - Peu de cours dispensés différents.
 - Il n'existe pas d'options ou de choix entre les cours.
- Recommandations :
 - Offrir aux étudiants le choix de quelques conférences complétant ou élargissant la formation ; il est probable qu'elles existent mais elles n'apparaissent pas dans le tableau de l'organisation des enseignements.
 - Un dossier qui devra être mieux précisé sur les raisons des choix restrictifs effectués, que les besoins de la vie active n'expliquent pas complètement.
 - Ne faudrait-il pas prévoir plus de séminaires de dix heures en élargissant certaines thématiques, voire en les mutualisant ?



Droit des affaires et fiscalité

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A+
- Points forts :
 - Une spécialité attractive à deux branches, « Contrat, marché, société » et « Droit des cessions et des restructurations d'entreprises », dont la seconde délivrée conjointement avec HEC.
 - La bonne complémentarité entre universitaires et praticiens.
 - Un diplôme qui répond aux attentes des professionnels.
 - La bonne insertion professionnelle.
 - L'existence de deux parcours originaux et prometteurs eu égard aux besoins futurs de la vie pratique.
 - Le cours de comptabilité est bienvenu.
- Point faible :
 - Un parcours peut-être trop centré sur quelques matières ?
- Recommandations :
 - Les conventions ou partenariats sont à développer avec les banques et autres acteurs du marché.
 - La mutualisation d'un ou deux cours est-elle possible ?

Droit bancaire et financier

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A+
- Points forts :
 - La complémentarité entre universitaires et praticiens de très haut niveau.
 - La forte cohérence du contenu.
 - Une formation très professionnalisante.
 - La grande spécialisation de ce diplôme.
 - L'accent est mis sur les aspects « Financement ».
 - Le souci du niveau linguistique des étudiants.
- Point faible :
 - Un dossier qui aurait pu être développé, mieux précisé notamment en ce qui concerne les emplois obtenus, de fait, par les étudiants.
- Recommandation :
 - Les conventions ou partenariats avec des acteurs de la vie active sont à créer.

Droit de la globalisation économique

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A+
- Points forts :
 - Une formation de haut niveau très axée sur les relations juridiques internationales, qui comporte des enseignements bilingues et a fait ses preuves depuis plusieurs années.
 - Le partenariat avec l'Institut d'études politiques de Paris.
 - Des cours originaux et peu dispensés dans des formations proches dans d'autres facultés.
 - La maîtrise de l'anglais indispensable étant donné l'existence de cours étranger.
 - La diversité des enseignements.
- Points faibles :
 - L'appellation du diplôme n'est pas très évocatrice pour certains étudiants.
 - La nécessité de tenir compte de l'impact de la crise économique.



- Recommandation :
 - Le placement effectif des étudiants sur le marché de l'emploi doit être indiqué plus clairement.

Droit du commerce électronique et de l'économie numérique

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A+
- Points forts :
 - Une formation correspondant aux besoins actuels de la vie pratique.
 - Des cours en parfaite adéquation avec l'objectif poursuivi.
 - Les aspects techniques comme relationnels envisagés et se complétant judicieusement.
 - Cette spécialité permet à des juristes de se spécialiser en droit du commerce électronique et de l'économie numérique, domaine correspondant à une demande effective et importante (et pas seulement à l'engouement des étudiants pour les nouvelles technologies).
 - Une approche quasi exhaustive des questions liées au commerce électronique et à l'économie numérique.
 - Une formation très professionnalisante.
- Recommandation :
 - Le suivi du placement précis des étudiants doit être indiqué plus clairement.

Marché de l'art

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A+
- Points forts :
 - Ce master s'inscrit dans le prolongement des diplômes à double composante.
 - Le partenariat avec le ministère de l'intérieur et le Musée du Louvre et l'École d'architecture de Versailles.
 - Une formation originale répondant à des besoins nationaux et à des demandes internationales (institutions culturelles, musées, administrations culturelles...).
 - Les origines universitaires et géographiques des étudiants très diversifiées avec des cursus variés (juridiques ou études d'histoire de l'art) qui font état le plus souvent d'expériences professionnelles.
 - Les stages et les enseignements obligatoires.
- Point faible :
 - L'ampleur, sur la durée, des débouchés annoncés est peut-être relative. Un bilan particulièrement strict de l'insertion des étudiants devra être effectué.
- Recommandation :
 - Les aspects théoriques de la matière sont à renforcer.

Droit international et européen des affaires

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A
- Points forts :
 - Une filière délocalisée : l'Université égyptienne du Caire.
 - Les enseignements fondamentaux, les enseignements spécialisés et les enseignements d'initiation aux techniques et aux instruments professionnels.



- Points faibles :
 - Une formation dont le contenu apparaît un peu redondant par rapport à d'autres déjà existantes au sein de la Faculté, en dépit de la spécificité affichée.
 - Le dossier ne renseigne pas sur la coordination entre les intervenants universitaires (français et égyptiens) et les praticiens.
 - La difficulté de se faire une idée précise de son impact réel.
- Recommandation :
 - Mieux renseigner l'impact de la spécialité.

Opérations et fiscalité internationales des sociétés

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A
- Points forts :
 - Une formation pointue axée sur la pratique de la fiscalité et du droit international des sociétés avec de larges perspectives d'insertion professionnelle dans un contexte de restructuration des entreprises.
 - Une offre originale et innovante (peu ou pas de formations similaires dans l'offre du PRES de l'Académie).
 - La cohérence du contenu et la complémentarité entre universitaires et praticiens.
 - Des cours de qualité, très spécialisés mais en adéquation avec la réalité du marché.
- Point faible :
 - La nécessité de vérifier l'attractivité du diplôme auprès des étudiants et des professionnels.
- Recommandation :
 - Apprécier la pertinence du diplôme et l'insertion des étudiants dans la durée.

Droit des entreprises en difficulté

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A
- Points forts :
 - L'évolution d'un DU dont le succès est établi, vers un M2 ne peut qu'accroître la notoriété de cette formation qui a déjà reçu le soutien actif des praticiens (notamment soutien financier) et dont les étudiants sortants n'éprouvent guère de difficultés pour s'insérer dans le monde professionnel.
 - La formation est bien structurée.
 - L'approche du droit des entreprises en difficulté apparaît complète ; les problèmes sont évoqués dans toute leur dimension.
 - La thématique, parfaitement en adéquation avec les besoins de la vie des affaires.
 - Un diplôme peu coûteux étant donné la prise en charge de différents aspects, notamment par la CDC et le Conseil national des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires.
- Points faibles :
 - Le manque de recul puisqu'il s'agit d'une création.
 - L'attractivité est à vérifier mais fort probable.
- Recommandation :
 - Apprécier la pertinence du diplôme et l'insertion des étudiants dans la durée.



Sécurité du patrimoine

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A
- Points forts :
 - Une formation unique dans le monde universitaire, ouverte en formation continue à des professionnels dans les musées et administrations (cadre national et international) ; le contenu est parfaitement adapté aux problèmes liés à la sécurité du patrimoine et répond aux demandes des professionnels.
 - Le partenariat avec le Musée du Louvre et avec l'Ambassade des Emirats Arabes Unis.
 - Les interventions de personnalités françaises et étrangères et des visites extérieures *in situ*.
 - Un diplôme destiné à répondre à une demande précise des acteurs économiques. La perspective d'emplois dans la Péninsule arabe (voire en Amérique-latine) qui doit, dans les années 2010-2015, voir émerger un ensemble de douze musées internationaux.
 - L'existence d'accords nationaux ou internationaux spécifiques, soit avec les musées publics ou privés, soit à travers les ministères de la culture de pays étrangers.
 - L'existence d'une demande des collectivités locales, des administrations centrales et des organisations internationales.
- Point faible :
 - Les cours de droit pénal et de droit des assurances sont à renforcer.
- Recommandation :
 - Apprécier la pertinence du diplôme et l'insertion des étudiants dans la durée.

Commentaires et recommandations

- L'intervention de cours annoncée en M1 (Le cours « Sûretés » passant en M1 et le cours « Contrats spéciaux » en L3) n'apparaît pas dans les tableaux d'organisation des enseignements (qui doivent sans doute reproduire l'offre du précédent contrat quadriennal). Est-elle néanmoins effective ?
- Prévoir une amélioration du dispositif d'évaluation et de suivi des étudiants.
- La mutualisation de certains cours est sans doute possible et à développer.